



MESSAGE

Wolfgang Götz, directeur Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

À l'occasion de la publication du
Rapport annuel 2008: l'état du phénomène de la drogue en Europe
6.11.2008

Analyser à tête reposée nos connaissances sur l'état actuel du phénomène de la drogue est une condition essentielle pour mener un débat averti, productif et raisonné sur ce sujet complexe. Une telle analyse garantit que les avis sont éclairés par des faits et que les responsables amenés à faire des choix politiques difficiles comprennent bien les options possibles et leurs avantages respectifs. C'est la raison d'être de notre *Rapport annuel 2008: l'état du phénomène de la drogue en Europe*, que nous sommes fiers de présenter à Bruxelles aujourd'hui.

L'an dernier a été sans précédent en termes de réflexion, au niveau européen et mondial, sur la manière dont les politiques antidrogue ont été appliquées jusqu'à présent et sur les orientations qu'elles devraient suivre à l'avenir. L'OEDT y a activement contribué à ces deux niveaux. L'Observatoire a ainsi apporté un appui technique à la Commission européenne pour l'évaluation du plan d'action drogue actuel de l'UE (2005-08) et est intervenu dans le cadre de l'analyse des progrès enregistrés dans la réalisation des objectifs fixés lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies (UNGASS) sur les drogues de 1998 ⁽¹⁾.

Il est gratifiant de constater que, par rapport aux normes internationales, l'Europe est aujourd'hui l'une des parties du monde où les capacités de suivi du phénomène de la drogue sont les plus développées. Notre engagement à encore améliorer la qualité et la pertinence des données disponibles, afin de mieux informer les décideurs et les praticiens de l'UE demeure néanmoins tout aussi important.

Le rapport présenté aujourd'hui fait apparaître que, bien que l'usage de drogues se maintienne à un niveau historiquement élevé, il semble que nous entrions dans une phase de plus grande stabilité. Dans l'ensemble, pour la plupart des modes de consommation, nous n'observons pas d'augmentations majeures et, dans certains secteurs, des tendances à la baisse semblent se dessiner. Les indicateurs relatifs à la consommation d'amphétamines et d'ecstasy, par exemple, donnent à penser que, dans l'ensemble, leur usage est stable, voire en recul. Et les données les plus récentes indiquent plus clairement que parmi les jeunes de certains pays l'usage du cannabis se stabilise ou recule.

Bien qu'insuffisante, la disponibilité des traitements continue à se développer en Europe, à tel point que, dans certains pays, la majorité des héroïnomanes, autrefois considérés comme une population cachée, a désormais des contacts avec l'un ou l'autre service d'aide. Par ailleurs, alors qu'il y a quelques années seulement, la contamination au VIH parmi les usagers de drogue par voie intraveineuse (UDVI) était une préoccupation majeure du débat sur la politique antidrogue, les taux de nouvelles infections attribuées à l'usage de drogue ont chuté et cette tendance se poursuit.

On observe également une plus grande cohésion dans la manière dont les États membres de l'UE abordent le phénomène. À l'heure actuelle, 26 États membres, ainsi que la Croatie, la Turquie et la Norvège, ont adopté un document national en matière de politique antidrogue, (contre 10 pays en 1995) et la structure de ces politiques suit de plus en plus celle du plan d'action drogue de l'UE. L'an dernier a également été marqué par une activité sans équivalent en termes d'élaboration de politiques nationales, puisque près de la moitié (13) des États membres sont engagés, à des stades différents, dans la révision et la refonte des instruments de leur politique antidrogue.

S'il importe de souligner ces développements positifs, nous devons néanmoins également nous rappeler que le caractère dynamique du phénomène de la drogue nous confronte sans cesse à de nouvelles préoccupations et de nouveaux défis. Ainsi, on observe aujourd'hui des signaux alarmants concernant l'héroïne, une hausse continue de l'usage de cocaïne, une prévalence élevée du virus de l'hépatite C (VHC) parmi les UDVI, des taux élevés de mortalité liée à la drogue, et davantage d'éléments probants sur le détournement et la production illicite d'opiacés de synthèse, comme le fentanyl. En outre, le rapport fait état d'une hausse moyenne de 36 % des infractions à la législation antidrogue dans les États membres au cours des cinq années de 2001 à 2006. Enfin une attention particulière est portée au risque potentiel d'un usage problématique de drogue chez les jeunes vulnérables à travers une étude publiée aujourd'hui en marge du *Rapport annuel* ⁽²⁾.

Ces préoccupations m'amènent à évoquer le coût que représente le phénomène de la drogue pour l'Europe, un thème sous-jacent du débat actuel sur la politique antidrogue et un sujet abordé à plusieurs reprises dans le rapport ⁽³⁾. Au cours des douze derniers mois, l'OEDT s'est efforcé d'identifier et de tester des outils communs destinés à faciliter la collecte de données sur les dépenses publiques liées à la drogue dans l'UE. Bien que ce travail n'en soit encore qu'à ses balbutiements, nos premières estimations donnent à penser que les dépenses publiques liées au phénomène de la drogue pourraient coûter quelque 60 euros par an au citoyen européen moyen.

Il est encore plus malaisé de quantifier les dommages induits par l'usage de drogue: décès tragiques, effets de la criminalité liée à la drogue, impact négatif sur les communautés où les drogues sont produites ou vendues et conséquences du trafic de drogue sur le développement social et la stabilité politique des pays producteurs et de transit. Il suffit de songer à l'évolution préoccupante que suscite le transit de cocaïne par l'Afrique de l'Ouest pour avoir une idée des dommages collatéraux que le phénomène de la drogue peut causer.

Enfin aujourd'hui il s'agit d'étudier la manière dont la recherche sur le phénomène de la drogue est actuellement menée dans tous les pays européens, où elle fournit des informations essentielles pour décrire et comprendre l'impact des substances illicites. Un rapport récent de l'OEDT sur la question ⁽⁴⁾ donne un aperçu de l'organisation de la recherche européenne sur le phénomène de la drogue. Une étude prochaine, lancée par la Commission européenne, contiendra des recommandations afin de combler les lacunes et de renforcer la coopération européenne en matière de recherche.

Il est probable que l'année écoulée restera comme un jalon important dans l'histoire de la politique en matière de contrôle international de la drogue. Sur le point d'engager un nouveau plan d'action drogue (2009–2012), l'Europe peut compter plus qu'à aucun autre moment dans le passé, sur un fort consensus quant à la direction à prendre et une compréhension plus claire des défis à venir.

Notes:

⁽¹⁾ En mars 2008, la Commission des stupéfiants des Nations unies a lancé une étude sur les progrès réalisés au cours de la décennie écoulée.

⁽²⁾ Voir Question particulière: *Drugs and vulnerable groups of young people*, 6.11.2008. <http://www.emcdda.europa.eu/publications/selected-issues>

⁽³⁾ Voir Question particulière: *Towards a better understanding of drug-related public expenditure in Europe*, juillet 2008. <http://www.emcdda.europa.eu/publications/selected-issues>

⁽⁴⁾ Voir Question particulière: *National drug-related research in Europe*, octobre 2008. <http://www.emcdda.europa.eu/publications/selected-issues>

Les informations sur tous les produits, communiqués de presse, services et événements relatifs au *Rapport annuel* seront disponibles le 6 novembre 2008 à 10h00 HEC sur le site: <http://www.emcdda.europa.eu/events/2008/annual-report>